

# FORÊT VOISINE

Société des Amis de la Forêt d'Orléans

Le sanglier

La conjuration des carpes

Le parler de la forêt  
d'Orléans

Courcy-aux-Loges

Numéro 6 - Automne - Hiver / 2010 - 3 €



## Forêt voisine



Photo © Francis Forget

“Je vais sans jamais rien chercher : la forêt trouve toujours pour moi, et me donne.”

Maurice Genevoix,  
*Forêt voisine.*

*Directeur de la publication*

Pierre Bonnaire

*Rédactrice en chef*

Lionnette Arnodin Chegaray

*Rédacteur en chef adjoint*

Xavier Laverne

*Graphiste*

Consuelo le Mire

*Ont participé à ce numéro :*

Jacques Baillon

Pierre Bonnaire

Sophie Bonnet

Gérard Dupuy

Gabriel Fernet

Xavier Laverne

Jean-Charles Millouet

Christian Marie Pons

Xavier Vavasseur

Forêt voisine

Publication de la SAFO,  
association loi 1901.

Dépôt légal : 1017- Décembre 2008

N° ISSN : 073537626

Ce numéro a été tiré à 800 exemplaires.

En temps de crise, la forêt a toujours joué un rôle de proximité accru. En période de rationnement, lors de la dernière guerre, les forestiers à Orléans étaient aux premières lignes pour répartir les récoltes entre les industriels, les particuliers et les autres promoteurs de pénurie. Aujourd'hui, fort heureusement, la crise n'est pas comparable. Le gazogène ne concurrence pas l'énergie des autres moteurs thermiques. Toutefois, deux lois viennent d'être promulguées pour tirer un juste parti de la forêt et du bois et les placer au cœur d'une nouvelle stratégie. Elles doivent pallier les contradictions nocives à la gestion durable de l'environnement et satisfaire le plus grand nombre dans un élan de modernité. La tâche incombera désormais à d'autres cercles de la société et ce n'en est pas moins facile. Promouvoir le progrès avec des recettes du temps des lampes à huile demande en outre beaucoup d'efforts quand les contraintes n'y obligent pas.

La loi portant sur l'engagement national pour l'environnement, loi Grenelle 2, a été adoptée le 29 juin 2010 par les députés. Pour la décliner, 190 décrets sont annoncés concernant l'amélioration énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables, la préservation de la biodiversité. D'ici à 2012, des Trames Vertes et Bleues (TVB) pour la préservation des continuités des espaces naturels seront élaborées. Elles s'appuieront sur le schéma régional de cohérence écologique (SRCE). La loi introduit, pour la première fois dans le droit français, la notion de continuité écologique et sera déclinée et traduite en actions concrètes relevant de la cartographie, des stratégies locales concertées, de la réalisation d'"écoducs", et de la "gestion intentionnelle". Enfin diverses mesures incitent à une nouvelle gouvernance écologique fondée sur des pratiques plus démocratiques grâce aux consultations publiques.

Le projet de loi de modernisation agricole adopté le 7 juillet 2010 renforce par ailleurs la position stratégique de la forêt dont l'ensemble des professionnels et des acteurs élaboreront des plans pluriannuels de développement forestier. Le bilan annuel en sera présenté à la commission régionale de la forêt et des produits forestiers. Autre disposition, il est désormais possible d'ouvrir un compte épargne-assurance en forêt, mais les propriétaires qui n'auront pas contracté cette assurance ne seront plus aidés par l'Etat en cas de tempête. Enfin, le plan simple de gestion devient obligatoire pour les forêts de plus de 25 ha d'un seul tenant.

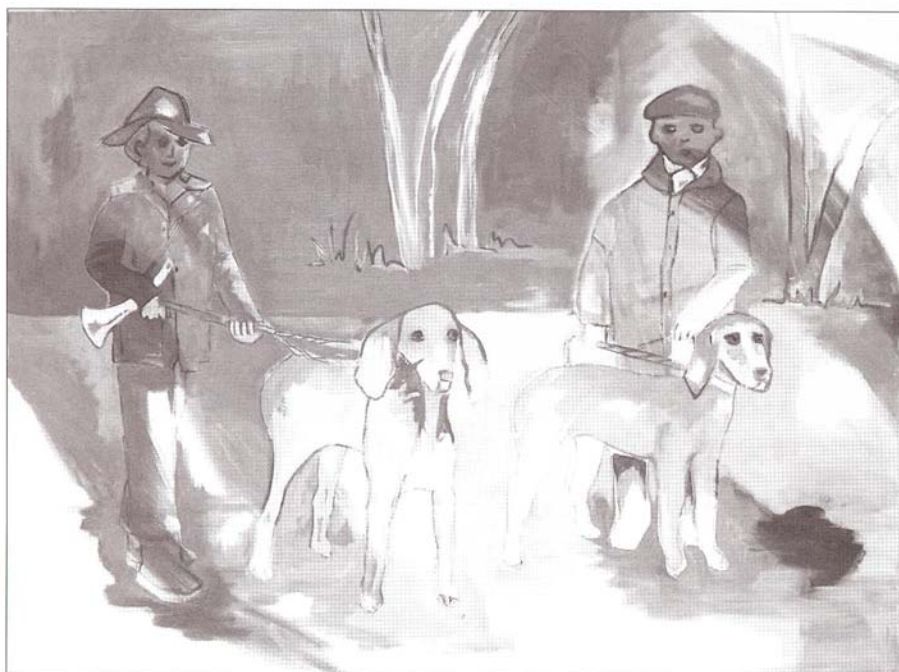
Aux termes de ces deux lois, les portes de l'économie et de l'aménagement du territoire s'entrouvrent un peu plus largement aux forestiers, toujours en attente d'une évolution plus favorable du marché du bois. De son côté le grand public ne cesse d'exiger le renforcement de la protection de la forêt avec un juste prélèvement du fruit de la sylviculture. Au siècle de l'écologie, les métiers de la forêt sont aussi ailleurs. La forêt est devenue une richesse stratégique autre que celle des économies de guerre. Consacrée en 2011 par l'"Année mondiale de la forêt", elle est en passe de devenir une vraie richesse pour la paix universelle.



Pierre Bonnaire  
Président de la SAFO

• Éditorial	page 3
• Les bêtes fauves	page 5
• Dossier : Le sanglier	page 6
- Représentation symbolique	page 6
- Depuis longtemps la bête noire fait parler d'elle	page 6
- Quelle population de sangliers en forêt domaniale	page 7
- Où sont donc passés les sangliers ?	page 11
- Le sanglier de A à Z	page 12
• La conjuration des carpes	page 14
• En quête de botanique en forêt d'Orléans	page 17
• La scierie mobile	page 18
• Le parler de la forêt d'Orléans	page 19
• Courcy-aux-Loges	page 20
• Actualités	page 23
• Les balades et les prochains rendez-vous de la SAFO	page 24
• Bulletin d'adhésion	page 26

## La forêt vue par...



Les Enfants - huile sur toile - 97 x 130 cm

Sophie Bonnet, artiste peintre, mère et grand-mère, cavalière émérite et grande connaissance de la forêt. En 1983, elle commence à travailler dans l'atelier du Grenier à sel (Orléans) et, influencée par des voyages en Andalousie, retranscrit dans sa peinture les couleurs chaudes et chatoyantes de l'Espagne. Elle obtient de nombreux prix dont en 2010 le 1<sup>er</sup> prix de la ville au Château de Saint-Jean-le-Blanc.